

18 jan 2019 -16:16

Appartient à Conseil des ministres du 18 janvier 2019

Accord de coopération entre l'Etat fédéral et la Région wallonne concernant la finalisation des travaux RER

Sur proposition du ministre de la Mobilité François Bellot, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'accord de coopération d'exécution complémentaire entre l'Etat fédéral et la Région wallonne adaptant l'accord de coopération d'exécution du 5 octobre 2018 entre l'Etat fédéral et les trois régions concernant la finalisation des travaux RER, ainsi que les cinq annexes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

François Bellot, ministre de la Mobilité, chargé de
Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer
belges
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+32 2 238 28 00
<https://bellot.belgium.be>

Melisa Blot
Porte-parole
+32 471 44 92 49
melisa.blot@bellot.fed.be

Jasper Pillen
Porte-parole
+32 472 78 89 17
jasper.pillen@bellot.fed.be